

# La Lettre de l'Institut Pasteur

SPÉCIAL / LEGS, DONATIONS ET  
ASSURANCES-VIE - N°23 - JUIN 2026

Édité



## Ce que nous vous devons.

Quand une personne gratifie l'Institut Pasteur dans son testament, elle nous offre bien plus qu'un patrimoine. Elle nous transmet ses convictions, sa confiance, une part de son histoire. C'est un geste qui nous engage profondément.

Depuis sa fondation en 1887, l'Institut Pasteur sait que cette confiance se mérite. Nos scientifiques s'y emploient jour après jour dans la rigueur de leurs travaux. Notre Service des legs et libéralités, de son côté, accompagne chaque projet de transmission de façon personnalisée.

Il nous a semblé utile, dans ce numéro, d'éclairer les engagements qui structurent cette relation. Pour vous permettre de comprendre concrètement comment vos volontés sont reçues, protégées et exécutées avec la discrétion, la rigueur et le respect qu'elles méritent.

C'est notre façon de vous dire merci.

**Yasmine Belkaid,**

Directrice générale de l'Institut Pasteur



## Votre projet de transmission, en toute confiance.

Par **Frédéric Grosjean**

Responsable du service des legs, donations et assurances-vie.

## L'éthique au cœur du Service des legs et libéralités.

Prendre des dispositions en faveur de l'Institut Pasteur, c'est confier à notre fondation tout ou partie de ce que l'on a construit au cours d'une vie. Un tel geste suppose une confiance totale.

Qu'advient-il de vos informations personnelles ? Comment vos volontés sont-elles protégées ? Qui s'assure de la bonne affectation des fonds ? Le Service des legs et libéralités vous répond.

## 1 ▶ Avant

Votre projet, vos interrogations.

Contacteur le Service des legs et libéralités est souvent une démarche que l'on reporte. Pourtant, nos échanges sont sans aucun engagement de votre part, confidentiels, et bien sûr gratuits.

### > Une discrétion garantie dès le premier contact

Les informations que vous communiquez à l'équipe, comme votre situation familiale, votre patrimoine ou vos souhaits, ne circulent pas au-delà des personnes directement en charge de votre dossier.

Cette exigence est formalisée dans une charte de déontologie interne, adoptée dès 2004, qui engage l'ensemble des membres de l'équipe et encadre la nature même de la relation : écoute sans pression, conseil sans interférence dans vos décisions personnelles.

Vous pouvez nous contacter par téléphone, par courrier, par courriel ou venir à l'Institut Pasteur. L'équipe peut également vous visiter à domicile si vous le préférez.

## 2 ▶ Pendant

Votre accompagnement, pas à pas.

Une fois votre projet démarré, vous n'êtes pas seul. Juristes spécialisés en droit notarial ou chargées de relations testateurs : chaque membre de l'équipe intervient selon son domaine d'expertise, au moment où vous en avez besoin.

### > Une expertise reconnue et certifiée



L'Institut Pasteur est la seule fondation en France à avoir obtenu la certification AFAQ ISO 9001 pour ses activités de conseil et de gestion des libéralités ainsi que pour la gestion du patrimoine immobilier. Cette certification, délivrée par un organisme extérieur indépendant, atteste d'une démarche de qualité rigoureuse et régulièrement réévaluée.

Nos chargées de relations avec les testateurs vous accompagnent dans la rédaction de votre testament, vous conseillent sur le type de legs le mieux adapté à votre situation personnelle et familiale, et sont disponibles pour répondre à toutes vos questions dans la durée. Certains testateurs restent en contact avec l'équipe pendant de nombreuses années.

### > Votre affectation précisément prise en compte

Si vous souhaitez orienter votre legs vers un domaine particulier de nos recherches, ce souhait est enregistré et suivi. Nos équipes veillent à ce que votre affectation corresponde aux programmes effectivement menés à l'Institut Pasteur, et vous conseillent sur la formulation la plus adaptée pour garantir le respect de votre intention.



## 3 ▶ Après

### Vos vœux, jusqu'au bout.

Après le décès du bienfaiteur, le notaire détenteur du testament prend contact avec notre Service des legs et libéralités. Un état précis de l'actif et du passif de la succession est établi et soumis au Bureau du Conseil d'administration, pour qu'il se prononce formellement sur l'acceptation ou le refus du legs. Si le legs comprend un bien immobilier et son contenu, les objets sont évalués et vendus par un commissaire-priseur. Les sommes obtenues s'ajoutent à l'actif de la succession.

#### > Une transparence financière contrôlée

La comptabilité des legs fait l'objet d'un double contrôle : interne d'une part, et externe par le commissaire aux comptes de la fondation d'autre part. L'Institut Pasteur reporte également à son autorité de tutelle de l'emploi de l'ensemble des fonds recueillis.

Un comité d'audit et financier assure une surveillance permanente de la gestion des patrimoines confiés. Ces dispositifs garantissent que chaque euro issu d'un legs, d'une assurance-vie ou d'une donation est utilisé conformément à la mission de l'Institut Pasteur : faire avancer la recherche biomédicale au bénéfice de tous.

#### > Et si le testateur l'a souhaité...

Si nous en sommes informés à l'avance, nous pouvons organiser les obsèques du bienfaiteur selon ses instructions, et assurer l'entretien de sa sépulture selon des modalités à définir ensemble.

## Paroles de bienfaiteur



“ J'ai longtemps hésité à contacter l'Institut Pasteur. Je pensais que c'était compliqué, que ça m'engagerait... Et puis j'ai osé appeler. On m'a répondu avec beaucoup de calme et de clarté. Pas de pression, juste des réponses à mes questions.

Ce qui m'a décidé, c'est de comprendre comment les choses se passent concrètement. Je voulais que mes décisions soient écrites, exécutées, vérifiées. Que mon legs serve à la recherche sur les maladies infectieuses, et on m'a confirmé que cette affectation serait respectée.

Je me sens en paix avec cette décision. J'ai l'impression d'avoir prolongé quelque chose qui me tient à cœur, au-delà de moi. ”

**Bruno, 74 ans, retraité.**

## L'équipe Libéralités

Chaque parcours est unique. Quelle que soit l'étape à laquelle vous vous trouvez, notre équipe est à votre disposition pour échanger, vous conseiller et répondre à vos questions, en toute discrétion.



**Florence Desparmet**

Tél. : 01 40 61 32 03  
florence.desparmet@pasteur.fr



**Stéphanie Fournel**

Tél. : 01 45 68 89 86  
stephanie.fournel@pasteur.fr



#### Avez-vous reçu notre brochure ?

Legs, donation, assurance-vie, demandez-la gratuitement par courrier ou à [legs@pasteur.fr](mailto:legs@pasteur.fr).

# Le tabagisme laisse des traces durables sur notre système immunitaire

Par **Violaine Saint-André**, Unité Immunologie Translationnelle de l'Institut Pasteur & HUB de Bioinformatique et Biostatistique.



Le tabagisme laisse une empreinte durable sur le système immunitaire, jusqu'à 40 ans après l'arrêt. La cigarette influence nos défenses aussi profondément que l'âge ou le sexe, en modifiant la production de cytokines, protéines clés de la réponse immunitaire.

Cette empreinte persiste grâce à des modifications épigénétiques - des altérations de l'expression génique sans changement de l'ADN - affectant des immunomodulateurs. Ainsi, pour certaines réponses immunes, les anciens fumeurs conservent un profil immunitaire proche de celui des fumeurs actifs, malgré des années d'abstinence. Le message est clair : il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer, même si le mieux est de ne pas commencer. L'analyse de la cohorte "Milieu Intérieur" a également révélé deux autres facteurs influençant fortement notre système immunitaire. Le premier est le cytomégalovirus humain (CMVH), un virus très courant qui modifie durablement certaines cellules immunitaires. Le second est le surpoids : un indice de masse corporelle (IMC) élevé perturbe en effet la production de messagers

immunitaires importants, comme l'interleukine-2. Pour isoler ces effets, les chercheurs ont stimulé des cellules sanguines avec des agents pathogènes et croisé les résultats avec 136 variables (sociodémographiques, habitudes de vies, etc.). Des analyses statistiques avancées ont confirmé que le tabagisme, le CMVH et l'IMC influencent l'immunité indépendamment de l'âge et du sexe, avec des altérations persistantes de l'ADN chez les anciens fumeurs. Ces découvertes ouvrent des perspectives majeures pour la santé publique. L'équipe étudie désormais l'influence de l'exposome (ensemble de tout ce à quoi nous sommes exposés dans notre vie : pollution, alimentation, stress, produits chimiques, virus, etc.) sur l'immunité et cherche à identifier les voies métaboliques et épigénétiques impliquées. « Comprendre comment notre environnement façonne notre immunité permettra des stratégies de prévention plus ciblées », souligne Violaine Saint-André. « L'expression de nos gènes est très régulée », résume la chercheuse. Nos choix et notre environnement comptent, et identifier les leviers adaptés, arrêt du tabac, alimentation équilibrée, permet à chacun d'influencer son capital santé.

## Reconnu d'utilité publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur est habilité à recevoir vos legs, donations et assurances-vie exonérés des droits de succession ou de mutation.

La générosité du public joue un rôle essentiel dans le financement de ses recherches puisque les legs, donations, assurances-vie et dons assurent plus d'un tiers des ressources de la fondation, ce qui est considérable.

L'Institut Pasteur se doit de détenir et faire prospérer un patrimoine qui s'est constitué au cours de son histoire ; sa bonne gestion garantit la capacité de l'Institut Pasteur à réaliser ses missions sociales sur le long terme. Dans ce cadre, les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont vocation non seulement à couvrir les dépenses engagées pour la réalisation de ses missions sociales, ses charges de collecte de fonds et le fonctionnement de l'Institut, mais aussi à abonder ses fonds propres, lui permettant de financer ses futurs projets d'investissement et les programmes de recherche réalisés sur plusieurs années. Le Conseil d'administration s'assure de la préservation de la dotation statutaire et il est sollicité par la Direction générale sur cet arbitrage entre les investissements et les dépenses courantes, lors de l'approbation des budgets et des comptes annuels.

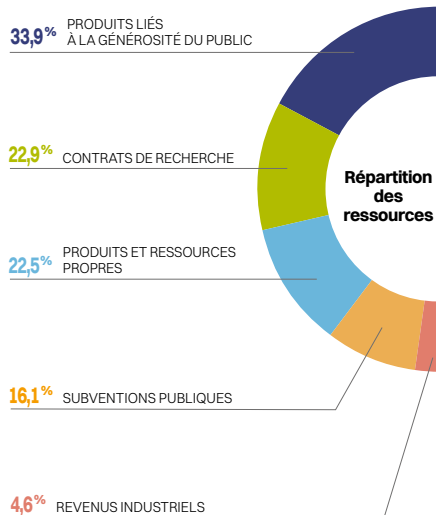
Données établies en application du nouveau Règlement Comptable relatif aux comptes annuels des personnes privées à but non lucratif.



L'Institut Pasteur est la seule fondation en France à avoir obtenu cette certification pour ses activités de conseil et gestion des libéralités, et de la gestion du patrimoine immobilier.

## Les ressources

Comme l'indique le compte de résultat par origine et destination 2025 de l'Institut Pasteur, les ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat s'élèvent à 402,5 M€ et sont réparties de la façon suivante.



### 136,4 M€ Produits liés à la générosité du public

Dons et legs collectés directement, mécénat et revenus du patrimoine financier et immobilier issus de la générosité publique

### 92,2 M€ Contrats de recherche

Contributions financières privées + Concours publics

### 90,6 M€ Produits et ressources propres

Produits du patrimoine non issus de la générosité du public, autres produits/reprises de provisions et fonds dédiés, et autres ressources propres

### 64,8 M€ Subventions publiques

Subventions du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et contribution de Santé publique France au financement des 14 Centres nationaux de référence gérés par l'Institut Pasteur

### 18,5 M€ Revenus industriels

Contrats et redevances industriels



**La Lettre de l'Institut Pasteur spéciale legs, donations et assurances-vie - Directrice de la publication :** Yasmine Belkaid. **Directeurs de la rédaction :** Antoine Bogaerts, Frédéric Grosjean. **Rédactrice en chef :** Stéphanie Fournel. **Crédits photos :** iStock, François Gardy, Élena Nenkova - Institut Pasteur.

INSTITUT  
pasteur

25-28, rue du Docteur Roux - 75724 Paris Cedex 15  
courriel : legs@pasteur.fr - Tél. : 01.40.61.32.03

www.pasteur.fr